

devant lui. Il a le droit de haute surveillance sur toutes les affaires civiles et financières ; il a le pouvoir, — et il en use, — de révoquer les fonctionnaires ; dès qu'un abus lui est signalé, une malversation dénoncée, il fait son enquête et, si le fonctionnaire est reconnu coupable, il est immédiatement destitué, mis en jugement. Si un immense labeur et une bonne volonté manifeste pouvaient suffire à réformer la Macédoine, Hilmi Pacha, certes, y réussirait ; mais sa méthode de travail est toute personnelle : il ne forme autour de lui aucun personnel administratif ; il n'a pas de moyens efficaces de contrôler l'exécution de ses ordres et peut-être se perd-il un peu dans la minutie scrupuleuse de sa surveillance. Mais peut-il réellement faire des réformes, ou plutôt n'y a-t-il pas entre lui, entre les Ottomans en général, et, d'autre part, les populations chrétiennes et les Etats balkaniques une antinomie radicale sur la manière de les comprendre ? Hilmi Pacha améliore le régime ; il ne le change pas ; il ne peut pas le changer, il ne peut même pas concevoir, lui qui n'a jamais vu d'autre pays que le sien, comment il pourrait être changé. Sur cette question, qui met en cause tout le résultat, toute la portée pratique de la politique des réformes, nous aurons à revenir. Contentons-nous pour le moment, et pour achever l'esquisse de cette physionomie si intéressante d'Hilmi Pacha, de le situer dans la position éminente, mais singulièrement périlleuse et difficile, où il se maintient à force de souplesse et d'habileté. Au Palais, dont il a pour le moment la confiance, il risque, s'il paraît entrer dans les vues des réformateurs européens, de passer pour l'homme qui, de réforme en réforme, conduit la Macédoine à une séparation de fait d'avec le reste de l'Empire. S'il entrave les desseins des agents européens, ou si les